

N°684 – Juillet-août 2010

L'édito de Jean-René Buisson

Cet automne encore, la rentrée ne dérogera pas à la règle, avec un calendrier politique et économique pour le moins étoffé. Les perspectives de rigueur budgétaire et la confirmation d'un remaniement gouvernemental mi octobre, font peser plusieurs incertitudes sur nos dossiers. La rentrée parlementaire, aussi bien au niveau national qu'europpéen, va également apporter son lot de propositions aux conséquences importantes sur les activités de notre secteur, que ce soit dans le domaine de la politique nutritionnelle, ou en matière de taxation. Ajoutons à cela des facteurs conjoncturels, tels que la reprise de la hausse des prix des matières premières, à laquelle l'ANIA porte la plus grande attention...

Même si le secteur de l'agroalimentaire est devenu une valeur sûre et plus attirante qu'elle ne l'était pour les investisseurs, nos entreprises vont encore faire face à de nombreux défis. Nous devons être capables, tous ensemble, d'anticiper et de formaliser une stratégie pour le futur. C'est précisément dans cet objectif que nous organiserons les **premières Rencontres économiques de l'Agroalimentaire, sur le SIAL, le mercredi 20 octobre prochain.**

Ces Rencontres seront un événement phare de l'ANIA en 2010. En présence du ministre de l'Alimentation Bruno Le Maire, et de l'ensemble de nos partenaires, issus du monde socio-économique comme des pouvoirs publics, elles rassembleront, nous l'espérons, plusieurs centaines d'entreprises du secteur.

Temps fort pour notre secteur, parce qu'il s'inscrit dans la volonté de l'ANIA de s'affirmer comme un expert sur les dossiers économiques... Au-delà de la mise à disposition d'indicateurs pertinents et de services à nos adhérents, notre objectif est en effet également d'accroître notre visibilité auprès de l'ensemble des acteurs économiques. La récente implication de l'ANIA aux Etats généraux de l'Industrie, ou encore sa place de choix au sein de la toute nouvelle Conférence nationale de l'Industrie, sont des signes de rupture, l'agroalimentaire étant désormais reconnu comme un secteur industriel de premier plan.

Enfin, les Rencontres économiques se sont données un objectif précis : dégager les grands axes du développement de notre secteur dans les cinq ans à venir. Le programme de cette matinée sera à la fois ambitieux et accessible... Pour préparer cet événement, l'ANIA a confié au Cabinet Oliver Wyman la réalisation d'une enquête auprès des entreprises alimentaires sur les stratégies à adopter d'ici 2015. Un économiste de renom sera le grand témoin de nos échanges et pourra nous donner un point de vue extérieur et avisé sur les grands enjeux du secteur.

Mon souhait est que les participants à cette matinée en ressortent avec, si ce n'est la clef, du moins des pistes concrètes d'une stratégie économique pour l'avenir. Il s'agit d'un événement qui me tient à cœur, et j'espère vous y retrouver nombreux !

Jean-René Buisson

Contact Rencontres Economiques : Nicole MANGEL rencontreco@ania.net - 01 53 83 86 18

Application de la LME

Grande réunion de rentrée

Depuis son entrée en application, il y a deux ans, la LME a suscité de nombreuses questions d'interprétation, auxquelles la CEPC et la DGCCRF ont tenté de répondre. Les divergences de lecture du texte ont fini par se cristalliser autour des notions fondamentales de plan d'affaires annuel et de déséquilibre significatif. L'ANIA a souhaité mesurer les conséquences de la difficile mise en œuvre de ce dispositif en réalisant un **audit sur les négociations commerciales 2010 comparées à celles de 2009. Les résultats de cet audit seront présentés lors d'une réunion de rentrée le 13 septembre prochain.** Hervé Novelli, Catherine Vautrin et Nathalie Homobono ont accepté de venir échanger avec l'industrie agroalimentaire, sur la base de ce constat, afin d'envisager des négociations 2011 plus sereines.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Sylvie RABEREAU à l'ANIA - srabereau@ania.net

Qualité - Nutrition

Expertise collective de l'INRA sur les comportements alimentaires

L'expertise collective (ESCo) sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la politique publique de l'alimentation, a présenté ses résultats le 24 juin 2010.

Mené par l'INRA à la demande du ministère de l'Alimentation, l'ESCo n'apporte pas d'avis, ni de réponses précises ou pratiques. Elle pose un **diagnostic le plus complet possible des éléments constitutifs des comportements alimentaires à travers une approche pluridisciplinaire associant sciences du vivant et sciences humaines et sociales.** Elle met en relief des options pour l'action, sur la base de l'évaluation de différentes actions publiques ou privées.

L'expertise met en lumière de nombreuses possibilités pour jouer favorablement sur l'environnement des consommateurs : composition, goût et structure des aliments, disponibilité de fruits et légumes en milieu scolaire, engagement d'industriels sur la composition des aliments...

Le rapport complet, ainsi que la synthèse sont disponibles sur le site internet de l'INRA : http://www.inra.fr/l_institut/expertise_comportements_alimentaires

Environnement

Allégé, moins volumineux, doté d'une recyclabilité améliorée, ou encore intégrant de la matière recyclée... Quel que soit le levier de réduction de l'impact environnemental des emballages, les entreprises peuvent concourir pour un Trophée Eco-Emballages. Cette participation est un moyen de faire connaître leur engagement pour l'environnement.

Les Trophées Eco-Emballages récompensent les entreprises ayant mené un projet industriel en faveur de la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages, et les collectivités locales ayant optimisé leur dispositif de collecte et de tri. Les entreprises lauréates se distinguent sur des critères d'efficacité environnementale, économique ou sociale ou par l'originalité des solutions mises en œuvre.

Environnement (suite)

En 2009, les trois entreprises primées étaient issues du secteur alimentaire !

Si vous êtes intéressés par la démarche, vous pouvez envoyer votre dossier de candidature à Eco-Emballages avant le 24 septembre prochain (dossier disponible sur le site Internet d'Eco-Emballages ou sur demande auprès de l'ANIA nmangel@ania.net). La cérémonie de remise des trophées récompensera les lauréats le 14 décembre 2010.

Emballages

Evolution des contributions Point Vert

Lors de plusieurs réunions d'information à travers la France, Eco-Emballages a annoncé que **dès le 1^{er} janvier 2011, une augmentation du tarif « Point vert » de 7% serait appliquée**, de façon uniforme pour tous les matériaux, par les éco-organismes Eco-emballages et Adelphe pour tenir compte des augmentations des niveaux de recyclage.

Par ailleurs, de nouvelles hausses seront à prévoir dans les années à venir pour répondre aux objectifs ambitieux du Grenelle de l'Environnement : l'atteinte d'un taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers de 75% (63% aujourd'hui) et la couverture des coûts de collecte des déchets d'emballages à hauteur de 80% des coûts nets optimisés. ANIA s'implique très fortement dans les discussions. Les propositions qui circulent actuellement, dépassant un budget global de 600 millions d'euros, sont tout à fait inacceptables et injustifiées pour le secteur.

Economie

Attention au prix des matières premières !

Nous nous rappelons tous la forte flambée des prix des matières premières de 2007 et 2008, qui a entraîné d'importantes hausses de coûts de revient des industries agroalimentaires. Cet événement, dont personne n'avait prévu l'ampleur, a marqué le début d'une volatilité incontrôlable et imprévisible... Comment anticiper ces hausses, quels outils mettre en place pour éviter des fluctuations trop violentes ? Des questions que tous les acteurs se posent et sur lesquelles l'ANIA se penche de très près.

A partir de mi-2008, quelques mois après la baisse des prix des matières premières, les entreprises agroalimentaires ont immédiatement baissé d'autant leurs prix de vente (ils ont chuté de plus de 7 % sur 2009)... Les prix dans la grande distribution sont, eux, restés stables.

Mais la tempête connue en 2007 pourrait bien repartir... Entre la baisse actuelle de l'euro et l'embargo mis en place par la Russie sur les céréales, l'industrie est déjà confrontée à une nouvelle vague de hausse... Nos coûts de revient connaîtront donc une augmentation proportionnelle, parfois pouvant être décalée de 3 à 6 mois suivant le marché de l'industrie et ses conditions d'approvisionnement.

La parité euro/dollar pose en effet un vrai problème pour certaines matières premières. Une partie des marchés étant cotée en dollars, il en résulte une tendance haussière en euro notamment sur le café, les huiles végétales, le cacao, les fruits secs (amandes et noisettes). D'autant que la crise financière que nous avons traversée a plus que fragilisé la confiance dans les marchés financiers « classiques », mettant l'accent sur les marchés agricoles. Dans ce contexte, la spéculation pourrait être plus importante encore qu'en 2007 !

Quant à la Russie, il suffit de rappeler qu'en 2009, elle était le troisième exportateur de blé pour comprendre les dégâts que peut poser un embargo.

La question aujourd'hui n'est donc plus, comme il y a quelques mois, va-t-on connaître une nouvelle tendance haussière généralisée ? Non, elle est plutôt de savoir comment les entreprises agroalimentaires qui ont ou vont devoir faire face à une hausse de leurs coûts de revient pourront faire passer ces charges supplémentaires auprès de la grande distribution. D'autant plus que l'année 2009 a vu les marges des entreprises agroalimentaires chuter de un point...

Nouveau guide des relations commerciales

Pour tenir compte des nombreux éclairages apportés à la LME par la DGCCRF, la CEPC ou les juges, l'ANIA a mis à jour son « Guide des relations commerciales ». Cette troisième version rassemble donc à travers 16 fiches pratiques consacrées aux grands axes de la négociation (comme notamment, les conditions générales de vente, la convention annuelle, la facture, les pratiques abusives, le déséquilibre significatif...), le dispositif, son analyse, les avis publiés par la CEPC, les positions formalisées par la DGCCRF et la jurisprudence

Cette publication, permettant ainsi à tout opérationnel de connaître et d'appréhender le dispositif LME, sera disponible fin septembre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Sylvie RABEREAU srabereau@ania.net ou sur le site www.ania.net à partir de début septembre.

Formations de la rentrée

Sept modules de formation seront proposés aux entreprises au cours du deuxième semestre :

- « Comment initier une démarche de prévention des risques psychosociaux » : *Jeudi 9 septembre à l'AG2R/La Mondiale/Isica*
- « Conduire vos négociations commerciales 2011 dans le cadre de la LME » : *Mardi 21 septembre chez FIDAL*
- « Allégations nutritionnelles et santé : Le nouveau cadre réglementaire » *Mardi 28 septembre à l'ALLIANCE 7*
- « Droit et pratique de l'étiquetage » : *Lundi 4 octobre à l'ANIA*
- « Organiser ses opérations de promotion des ventes dans le cadre de la nouvelle réglementation » : *Jeudi 7 octobre à l'ANIA*
- « Gestion et communication de crise » : *Mardi 12 octobre à l'ANIA*
- « Oser et réussir à l'export » : *Mardi 26 octobre à l'ANIA*

Pour toute information complémentaire, contacter Sylvie RABEREAU srabereau@ania.net

Agenda

Club Business EDF

Cette année encore, l'ANIA propose aux entreprises, avec EDF, une journée consacrée à l'optimisation de l'énergie. Ce Club Business Agroalimentaire se tiendra le 17 novembre prochain, de 9h30 à 16h30 à Paris La Défense. Notez la date de vos agendas !

Pour toute information, contacter Nicole MANGEL nmangel@ania.net

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE